



CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE (EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE)



Emplois et secteurs d'activités :

- Esthéticien(ne) qualifiée
- Conseiller(re) en image
- Animateur(trice) de vente

Le titulaire du CAP Esthétique peut exercer dans les entreprises suivantes :

- Instituts de beauté
- Centres esthétiques spécialisés
- Parfumeries
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées
- Établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie
- Parapharmacies
- Établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- Établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Entreprises de distribution de matériels professionnels
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels

Objectifs de la formation :

- Exécuter les prestations classiques proposées en institut (soins du visage, manucure, épilations, beauté des pieds, maquillage).
- Donner des conseils adaptés et développer des arguments utiles à la vente de produits de beauté.

Compétences à acquérir :

- Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds.
- Accueillir et conseiller le client, vendre des produits.
- Assurer la gestion des stocks, assurer l'encaissement.

Méthodes mobilisées :

- Un enseignement général solide en présentiel
- Des missions professionnelles en entreprise
- Travail de groupe à fréquence régulière
- Un accompagnement individualisé

Modalités d'évaluation :

- Contrôles ponctuels (cas pratiques, devoirs, exposés, rapports)
- Examens blancs théoriques et pratiques
- Modalités et dates de passage de l'examen déterminées par le Rectorat

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Durée et rythme de la formation :

Formation sur 1 ou 2 ans (selon dispenses) : 400 heures/an
3 semaines/mois ; 1 mois/2

Dates de formation : de Septembre à Juin

CAP
ECP

FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Modalités et délais d'accès :

Dossier de candidature à compléter en ligne : <https://candidature-cfa-jeanne-darc.hub3e.com/>

Entretien avec le responsable de section

(Possibilité d'intégrer la formation jusqu'à 3 mois après le début des cours, sous réserve des places disponibles.)

Pré-requis :

- Avoir entre 16 et 29 ans (aucune limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
 - Signer un contrat d'apprentissage
 - CAP en 1 an si titulaire d'un autre diplôme de même niveau ou de niveau supérieur
- (Possibilité d'équivalences et de passerelles étudiées sur dossier si titulaire d'un autre diplôme)

Tarif :

La formation est intégralement prise en charge dans le cadre de l'apprentissage par l'OPCO de l'employeur.



FORMATION CERTIFIÉE
FRANCE COMPÉTENCES
CODE RNCP : 39030

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie	400h
Pôle 1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	107h
Pôle 2 : Techniques liées aux phanères (ongles et poils)	107h
Pôle 3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être	32h
Bloc 1 : Français / Histoire-Géo	56h
Bloc 2 : Mathématiques / Sciences physiques et chimiques	28h
Bloc 3 : Langue vivante (anglais)	24h
Bloc 6 : Prévention Santé Environnement	18h
Sauveteur Secouriste du Travail	14h
CAP Blanc (Préparation aux examens)	14h

Vous trouverez le taux de réussite à l'examen sur
notre site internet : www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'intégration et de formation.

APRÈS LE CAP ECP

- À Jeanne d'Arc :
 - > BP Esthétique Cosmétique Parfumerie (ECP)
 - > BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie (MECP), si déjà titulaire d'un BAC

ADMINISTRATION : SITE DOLLFUS

12, rue Auguste Dollfus
76600 Le Havre

Contact :
02 35 54 65 63
contact.cfa@esja.fr

COURS : SITE COTY

1, place Germaine Coty
76620 Le Havre